

Journal de Louvain

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED RIBOUX

ABONNEMENTS.....

1 an, 22.00	6 mois, 12.00	3 mois, 7.00
1 an, 24.00	6 mois, 13.00	3 mois, 7.50
1 an, 26.00	6 mois, 14.00	3 mois, 8.00
1 an, 28.00	6 mois, 15.00	3 mois, 8.50
1 an, 30.00	6 mois, 16.00	3 mois, 9.00

REDACTION.....

BOULBAIX 68 à 71, Grande-Rue, Tél. 34, 35, 36 et 46, 64.
 TOULOUSIN 24, rue Carnot, Tél. 37.
 LILLE 2, rue Faidherbe, Tél. 47, 47, 47.
 PARIS 13, boulevard de l'Industrie, Tél. Louvre 09, 49.
 MOUSCRON 103, rue de la Station, Tél. 6, 64.

Visitez la BELGIQUE
 au moyen de
 Cartes de Circulation
 de 5 et de 15 jours
 comportant
 des réductions considérables
 sur les prix ordinaires
**OFFICE DES CHEMINS
 DE FER BELGES**
 14 rue du 4-Septembre
 PARIS

TRAVAILLEURS
 Reconnus par l'Etat
 de la CAISSE AUTONOME
 de la MUTUALITE DU NORD
 11, boulevard Vauban
 LILLE
 rue des Fabricants,
 Roubaix
 17, rue de l'Industrie,
 Tourcoing
 2, rue de Tournai, Lens
 Siège social
 Lille

BILLET PARISIEN LE COMPROMIS

(D'UN REDACTEUR SPECIAL)
 PARIS, 28 FÉVRIER (Midi).
 La Chambre et le Sénat se mettront finalement d'accord cette nuit, de façon à se renvoyer les projets financiers, sans un compromis relatif au dernier litige qui les séparait encore : le prélèvement sur les traitements des fonctionnaires.
 Dès ce matin, on prévoyait le dénouement. Le Sénat avait marqué son désir de conciliation en portant de 9.000 à 12.000 francs la base d'imposition à partir de laquelle seraient appliqués les prélèvements. La Chambre, de son côté, bien que peu disposée à céder sur le chiffre de 12.000 francs qui permettait d'épargner ce nouveau sacrifice aux instituteurs, manifestait son désir d'entente.
 Les socialistes se sont déclarés prêts à suivre le Gouvernement. Et celui-ci, comptant sur la lassitude des Assemblées, pouvait attendre que leur intransigence cédât devant la nécessité d'aboutir dans la nuit.
 Personne, au fond, ne souhaite sincèrement la chute du Gouvernement. Les socialistes eux-mêmes ne redoutent rien au-delà d'une nouvelle crise ministérielle qui, par la force même des choses, rejeterait leurs alliés radicaux dans une formation d'union nationale. Certes, leur clientèle électorale pourra leur ménager des surprises désagréables, mais ils craignent de la méconter plus encore en entraînant la politique du pays. Ils n'ont pas agi dans l'intérêt général, ce qui nous eût surpris de leur part, mais ils ont jugé que leur intérêt bien compris à eux était de sauver la vie au ministre Daladier.

Mussolini et Hitler se rencontreraient en mars

Genève, 28 février. — On annonce que la haute personnalité est arrivée d'Allemagne et qu'une entrevue sensationnelle serait en préparation entre Berlin et Rome.
 Le chancelier Hitler songerait, en effet, à se rendre officiellement, après ses élections — exactement entre le 20 et le 25 mars — dans la capitale italienne, où il se rencontrerait avec M. Mussolini et aurait avec lui une importante conversation.

L'AVANCE JAPONAISE DANS LE JEHOL



Le lieutenant général SHIGERU HONJO, commandant une division de l'armée japonaise, sortant du quartier général, suivi de son état-major, pour se rendre sur le théâtre des opérations.

Les informations parvenues du Jehol annoncent que les forces alliées du Japon et du Man-Tchéou-Kouan poursuivent leur grand mouvement d'investissement et se rapprochent de Tchi-Fen et de Tchi-Pin. Les Japonais ne font aucun effort en vue de bloquer les forces du Jehol le long de la Grande Muraille, car leur plan est de chasser leurs ennemis vers la Chine du Nord par les passes montagneuses.
 Ces issues vers la Chine seraient très larges volontairement libérées par les Japonais pour faciliter la retraite des forces chinoises.
 C'est sur la route de Sou-Tchou à Sou-Tsun que les Japonais se sont heurtés à la plus grande résistance. Le brigadier général Hattori y joutait lentement son effort, malgré les remarquables lignes retranchées des Chinois qui ont une profondeur de 60 à 80 kilomètres.
 Les troupes japonaises, dont les pertes numériques sont peu élevées, souffrent beaucoup du froid intense qui règne dans cette région.
 A quelque 40 kilomètres de Tchi-Fen, une dépêche de Kai-Lou annonce que la quatrième brigade de cavalerie, commandée par le général Mogi, est arrivée mardi matin, à 10 h. (heure locale) à quelque 40 kilomètres au nord-est de Tchi-Fen.
 On prévoit que la ville sera occupée au début.

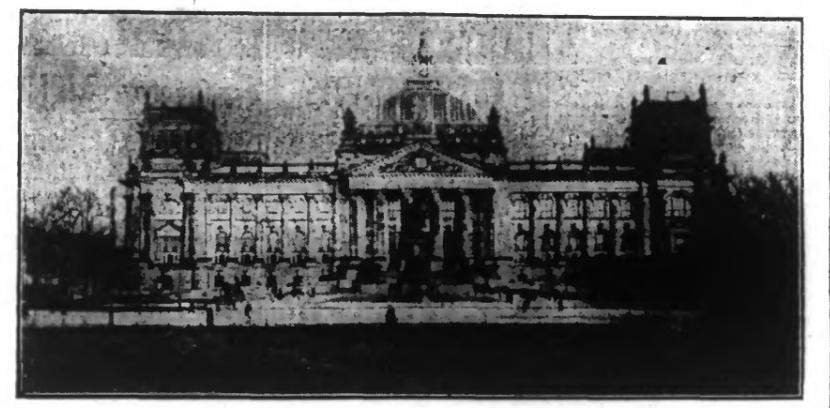
LETTRE DE BRUXELLES LA RÉVOLUTION MAINTIEN SES BUTS

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)
 BRUXELLES, 28 FÉVRIER 1933.
 Si la population n'a fait qu'un bien maigre écho aux sans-pairie qui ont manifesté à La Louvière, cela ne prouve pas que la propagande antinationale ne se poursuit pas avec énergie. Cela tient seulement à ce que les nobles sentiments qui caractérisent l'âme belge depuis des siècles, offrent encore une forte résistance à toutes les tentatives de désagrégation morale menées contre elle. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si cette résistance va s'éteindre ou s'éteindre. Le parti révolutionnaire, lui, continue. Il a entamé une offensive contre la société qui ne s'arrêtera que si elle trouve une résistance forte, persévérante, ferme, décidée à défendre l'ordre et la paix.
 Le programme de la révolution vient encore d'être affirmé par la Fédération socialiste bruxelloise, qui s'est rangée sans hésitation ni réserve autour du brigadier qui brisa son fusil. Reunie à Bruxelles, le 25 février dernier, après avoir proclamé son admiration pour le soldat insurgé, la Fédération socialiste de Bruxelles a salué les objectifs de conscience, en leur faisant cependant une leçon dont la gravité ne peut échapper à personne. « Les civils et les militaires présents au meeting, dit l'ordre du jour voté à l'unanimité, engagent plutôt les prolétaires à s'insérer dans les cadres à l'emploi des armes, pour s'en servir, à l'occasion, contre leurs oppresseurs capitalistes, et pour transformer éventuellement un conflit international en révolution socialiste. »

Voilà pour le côté révolutionnaire. Du côté des partis d'ordre qui doivent résister à de telles manœuvres, c'est le désarroi. Treize députés libéraux votaient avec les révolutionnaires, il y a quatre jours, contre le gouvernement d'ordre. Il y a huit jours, des libéraux signaient avec ces révolutionnaires des projets de loi contraires à l'entente gouvernementale et qui doivent amener la dissolution de cette entente. Il y a quelques semaines, des députés libéraux laissaient acclamer par la jeunesse de leur parti le vieux mot d'ordre pérorateur : « Pinot! Turcs! papistes! ». En province, nombreuses sont les administrations communales où les libéraux ont fait cartel avec les socialistes. A l'Université libre de Bruxelles, créée pour battre en brèche l'enseignement catholique de Louvain, l'influence socialiste grandit.
 Sans doute, beaucoup de libéraux sont convaincus que la civilisation est menacée par la révolution. Mais leur influence diminue sans cesse. Ils laissent le champ libre à ceux qui veulent traquer l'idée catholique jusqu'à ce que celle-ci soit vaincue. Et comme la révolution a le même idéal, elle trouve des appuis sérieux dans un des partis d'ordre du pays. Et cela explique pourquoi, malgré la répugnance visible de la nation, la révolution ne cache plus aucun de ses desseins.

L'INCENDIE DU REICHSTAG PROVOQUE DES MESURES D'EXTRÊME RIGUEUR CONTRE LES PARTIS D'OPPOSITION

Cent trente communistes ont été arrêtés
 LE GOUVERNEMENT REÇOIT PLEINS POUVOIRS POUR ASSURER LA RÉPRESSION



UNE VUE D'ENSEMBLE DU REICHSTAG (Photo Keystone)

Berlin, 28 février. — L'incendie du Reichstag, que nous avons relaté hier, était complètement éteint mardi matin, à quatre heures.
 Il est donc possible de se faire une idée plus exacte de l'étendue des dégâts.
 La partie centrale du palais a le plus souffert. La salle des séances est complètement détruite. L'estrade présidentielle, les bancs du gouvernement et du Reichstag, les bureaux des secrétaires ont disparu. La salle elle-même n'est plus qu'un amas de débris, et la coupole centrale a été ravagée par le feu.
 La charpente de fer a été tordue sous l'effet de la chaleur.
 La partie sud des salles de réunion a été assez gravement atteinte.
 Par contre, la bibliothèque, qui contient de précieux documents historiques, a été sauvée, et le grand vestibule, qui sert de promenoir aux députés, est à peu près intact.
 Le statu de Guillaume II, qui se trouve au centre de ce vestibule, n'a pas souffert, non plus que le drapeau républicain, placé dans ce vestibule, à l'entrée de la salle des séances. Les travaux de réparation exigeront, dit-on, de sept à huit mois.
 Pendant ce temps, les séances du Reichstag auront vraisemblablement lieu — si le Parlement se réunit ! — dans le palais de la Diète prussienne.
 Le Reichstag avait été inauguré le 5 décembre 1894.
 Berlin, 28 février. — Le palais du Reichstag, appelé aussi à Berlin le Walhof Haus, du nom de l'architecte, Paul Wallat, qui en a établi les plans, a été construit dans les années de 1884 à 1894. Il a coûté environ 23 millions et demi de marks. En outre, trois millions 200.000 marks ont été absorbés pour l'aménagement intérieur des bâtiments. La séance d'inauguration a eu lieu en présence de l'empereur le 5 décembre 1894.
 La salle des séances, dont la destruction est complète, mesurait 29 mètres de longueur sur 22 mètres de largeur et 13 de hauteur.
 Les parois étaient complètement en bois, ce qui a favorisé la propagation du feu.
 L'incendie devait être le signal d'un soulèvement.
 L'incendie du Reichstag devait être le signal d'un soulèvement sanglant et de la guerre civile. Des pillages devaient être entrepris à Berlin, dès mardi, à 4 heures du matin.
 Il est établi que des actes de terrorisme devaient commencer dès aujourd'hui dans toute l'Allemagne contre certaines personnalités, contre la propriété privée, contre la population paisible et que la guerre civile générale devait être déclenchée.
 La police a été placée sur le pied d'alarme.
 A la suite de l'incendie du Reichstag, toute la police berlinoise, y compris la police politique, a été placée sur le pied d'alarme.
 Dès hier soir, toutes les édifices publiques et les entreprises d'importance vitale ont été placés sous une surveillance spéciale de la police.
 Telles sont, en résumé, les mesures décidées dans la nuit par M. Goering, ministre de l'Intérieur prussien qui déclare être décidé à sauvegarder dans toutes les circonstances et par tous les moyens l'autorité de l'Etat.
 L'incendiaire ferait partie d'un groupe de terroristes néerlandais.
 L'individu arrêté comme coupable, Van der Lugge, ferait, dit-on, partie d'un groupe de terroristes néerlandais et viendrait précisément de Moscou.
 D'après les rapports de police, il a déclaré avoir agi pour se venger du capitalisme international. Il aurait, en outre, reconnu être l'auteur de l'incendie qui s'est déclaré hier seulement à l'ancien château royal de Berlin.
 Cent trente communistes ont été arrêtés.
 Berlin, 28 février. — Toute la nuit des patrouilles de police ont circulé dans Berlin et se sont rendues aux domiciles des personnalités communistes les plus en vue afin de procéder à leur arrestation.
 A 11 heures du matin, 130 communistes soupçonnés d'avoir voulu participer au soulèvement révolutionnaire de

La navette du douzième provisoire de mars entre la Chambre et le Sénat s'est prolongée durant toute la journée d'hier

Le Sénat ayant cédé lundi sur les crédits militaires, la Chambre a cédé à son tour sur l'impôt sur le revenu
 Les dernières divergences des deux assemblées avaient trait au prélèvement provisoire sur les traitements des fonctionnaires

AU SENAT

Paris, 28 février. — La séance est ouverte à 10 h. 30, par M. Jemmeney.
 M. Marcel Régnier, rapporteur général adjoint, expose les divergences de vues qui demeurent entre les deux Chambres en ce qui concerne le projet de douzième et de redressement budgétaires.
 La discussion immédiate est ordonnée. Les articles 45 et 45-B sont discutés.
 L'art. 61 (barème de l'impôt sur le revenu) est mis en discussion.
 M. Caillaux remercie le ministre du Budget d'avoir défendu à la Chambre sur ce point la thèse du Sénat.
 Il demande au Sénat de se prononcer au scrutin sur un texte qui peut avoir des répercussions graves sur le crédit public et le rétablissement de la confiance.
 Après un inter-vote de M. Lamoureux, le texte de la Commission de l'article 61 est adopté au scrutin public à l'unanimité de 285 votants.
 L'art. 67 ter (taxe sur les taxis-autos) est mis en discussion.
 M. Mounié insiste pour que le Sénat reprenne le texte de la Chambre, car, dit-il, le nombre des conducteurs de taxis est chomage augmenté tous les jours.
 La Commission et le Gouvernement repoussent la disposition qu'a demandée.
 L'art. 67 ter est adopté.
 L'art. 72 bis (suppression du droit sur les gaz-ole) est adopté avec le texte de la Chambre.
 La Commission propose un nouveau texte pour l'art. 83 (prélèvement sur les traitements).
 M. Chéron demande s'il n'y a aucune modification pour le calcul de l'impôt général sur le revenu.
 M. Marcel Régnier dit que la Commission a répondu à l'appel à la conclusion de M. Labonne et qu'il n'y a aucune modification. Mais nous ne pouvons pas, dit-il, demander au Sénat d'aller plus loin.
 L'art. 83 (texte de la Commission du Sénat) est adopté au scrutin public par 222 contre 20.
 Pour l'art. 84, la Commission propose un nouveau texte.
 M. Guy de Wendel et ses collègues des départements exposent leur demande de rétablissement du texte tendant à l'exception de la réserve des indémnisés, les indemnités allouées aux fonctionnaires d'Alsace et de Lorraine.
 M. Marcel Régnier demande au Sénat de s'en tenir au texte de la Commission.
 M. Chéron insiste sur la proposition de loi déposée sur cette question et il désire voir maintenu un vote du Parlement.
 L'amendement mis au vote est adopté.
 L'art. 84 ainsi modifié est adopté avec un amendement de M. Herzer.
 L'art. 85-A est adopté avec le texte de la Commission.
 L'art. 86 quinquies est adopté.
 M. Marcel Régnier déclare que les dépenses du Sénat pour l'exercice 1933 s'élèveront à 4.734 millions.
 L'ensemble du projet de loi est adopté par 190 voix contre 80.
 La séance est suspendue à midi 10.

A LA CHAMBRE

Paris, 28 février. — La séance est ouverte à 10 h. 30, sous la présidence de M. Fernand Bouissou.
 M. Lamoureux dépose sur le bureau de la Chambre, le projet de douzième, redoublé du Sénat, pour la troisième fois. La Commission des finances n'étant pas prête, la séance est suspendue.
 Elle est reprise à 17 h. 10.
 M. Jaquier, rapporteur général, fait savoir que l'accord entre les deux assemblées lui paraît assez proche. Mais des obstacles restent, dit-il, à franchir. Sept articles seulement restent en discussion.
 Nous acceptons le texte du Sénat pour l'article 54 quater. Nous demandons, pour rester dans la logique, la disposition de l'article 56 quinquies (interdiction de cumuler la retraite du combattant avec un traitement), que le Sénat avait repoussé.
 Nous proposons un nouveau texte pour la taxe sur les transports automobiles en supprimant les réductions des deux assemblées.
 En ce qui concerne l'article 61 (barème de l'impôt sur le revenu), nous maintenons le texte de la Chambre.
 Pour l'article 83, le Sénat prévoit l'abattement à 12.000 fr.; il fait partir le taux du barème à 2 % au lieu de 1 %.
 Pour les déductions, le Sénat n'admet la déduction que pour les enfants et ce veut pas qu'elle dépasse 1.500 fr.
 Pour l'article 84, nous reprenons le texte de la Chambre. Nos décisions ne constituent pas notre dernier mot pour arriver à un accord.
 Pour l'art. 61 (nouveau barème de l'impôt général sur le revenu), la Commission propose de reprendre le texte de la Chambre.

Le conflit du Reich et de la Bavière

Paris, 28 février. — Les rapports entre Munich, porte-drapeau du monde catholique allemand, et Berlin, deviennent plus mauvais.
 Un journal catholique bavarois ne reproduit-il pas, sans satisfaction, une information selon laquelle des cris de « Délégations-nous de Berlin », auraient été posés dans une réunion du centre en Rhénanie ?
 Le docteur Frick, ministre de l'Intérieur de Hitler, n'envisage-t-il pas l'interdiction du propre organe de Mgr Lecht, grand inspirateur du parti gouvernemental bavarois (poupatiste) ? On parle d'un arbitrage de M. von Papen, catholique, ancien ministre et vice-chancelier de Hitler. Mais ces démarches aboutiront-elles ? N'allons-nous pas rétrograder à une restauration du régime Rupprecht et au rétablissement de la Maximilien, événements qui peuvent changer de fond en comble, et pour bien longtemps, l'aspect de l'Europe.
 La COUTURIÈRE CONSTERNÉE. — Alors, vous êtes si mécontent de cette robe, vous ne me commanderez plus rien ? — Non, mais je vous recommanderai à mes amies !

L'AMBASSADE FRANÇAISE A TOKIO



UNE VUE DE L'AMBASSADE FRANÇAISE A TOKIO, QUI VIENT D'ÊTRE CONSTRUITE

Se voyant menacé un maçon tue son père d'un coup de couteau à Béthune

Un drame qui a soulevé un vif émoi s'est déroulé lundi soir, rue de Souche à Béthune, où habitait la famille Coulet-Lehoucq.

Amable Coulet, la victime, qui était âgé de 54 ans, avait exercé la profession de chauffeur d'auto. Il est devenu notoire qu'il s'occupait constamment de dépenses en boissons l'argent que gagnait sa femme, née Anna Lehoucq, âgée de 60 ans, et son fils, Remy Coulet, maçon. Il est encore établi que Coulet rendait la vie dure au sien. Ne se contentant pas de les injurier souvent, il se livrait sur eux des actes de brutalité.
 Lundi, Amable Coulet et son fils, Remy, étaient partis à leur travail, tandis que le père se rendait dans divers cafés du voisinage.
 Retenant le soir, Remy Coulet trouva son père affaibli dans un débit et lui demanda de revenir. Coulet ne voulait rien entendre et injuria son père. Remy alla informer sa mère à l'Hôtel de France, où elle travaillait, et tous deux revinrent chercher le père. Après avoir bu encore quelques verres, ce dernier consentit à rentrer à son domicile.
 Là, une scène plus violente que les précédentes commença. Amable Coulet, pour une dé qui dit n'avoir pas retrouvé, injuria sa femme et son fils, puis vint à se précipiter sur son fils, puis sur sa femme. Pour éviter les brutalités de son mari, Mme Coulet monta au premier étage, mais Coulet, qui était resté seul dans la cuisine avec son fils, menaça de le faire fuir l'affaire à tous les deux.
 Craignant pour sa mère et pour lui-même, Remy Coulet saisit un couteau de cuisine qui traînait sur une table et, dans un moment de surexcitation, le planta dans la poitrine de son père.
 Atteint dans la région du cœur, celui-ci poussa plusieurs cris de douleur et s'affaissa, perdant du sang en abondance. Quelques instants plus tard, il expira.
 En proie à la plus vive émotion, le jeune percuteur se rendit au commissariat de police, où il se constitua prisonnier. Héberté, il raconta ce qui venait de se passer.
 M. Roosevelt et les dettes

New-York, 28 février. — Le futur secrétaire d'Etat américain, M. Hull, poursuit activement ses consultations avec les représentants des diverses puissances. C'est ainsi qu'après ses entretiens avec Sir Ronald Lindsay, il a eu une conversation avec M. Chardul, ambassadeur de France.
 On apprend, en outre, dans les milieux officiels que M. Roosevelt est disposé à écouter les suggestions françaises en vue d'un rajustement des dettes de guerre.